

Questions de référendum de l'AÉUM

Automne 2023

Automne 2023





Élections de l'ÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

Elections SSMU

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

1. Hausse des frais MUSTBUS

[Motion pour ajouter une question dans le référendum d'automne au sujet de la hausse des frais de MUSTBUS, en attendant l'ajout au budget de 2022-2023.](#)

CONSIDÉRANT QUE, MUSTBUS est le groupe étudiant indépendant qui offre un transport abordable à McGill;

CONSIDÉRANT QUE, il y a une forte demande pour ce service, à tel point que les billets pour la semaine de lecture ont tous été vendus en quelques minutes;

CONSIDÉRANT QUE, en raison de cette forte demande, plusieurs membres de la communauté de McGill n'ont pas accès à cette option de transport abordable;

CONSIDÉRANT QUE, les frais proposés feront en sorte que MUSTBUS pourra développer considérablement ses services, surtout en ce qui concerne les destinations populaires comme Boston et New York;

CONSIDÉRANT QUE, la hausse des frais proposée fera en sorte que plus de membres de la communauté étudiante auront accès à un transport abordable;

Consentez-vous à une hausse des frais de MUSTBUS de \$2.00 à \$5.00 par membre de la communauté étudiante par semestre, avec droit de retrait, à partir de l'hiver 2024 jusqu'en hiver 2029 (inclus), et ceci sachant qu'un vote « Non » fera en sorte que les frais de MUSTBUS demeureront à leur taux actuel?

2. Création des frais pour le Club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition (SNAC)

[Motion au sujet de la création des frais pour le Club étudiant pour l'accessibilité à la nutrition \(SNAC\)](#)

Consentez-vous à la création de frais avec droit de retrait pour le SNAC de 1,30\$ pour tous les membres de la communauté étudiante, à partir de l'automne 2024 jusqu'à l'hiver 2029 (inclus), moment auquel la question sera posée de nouveau aux membres de l'ÉUM?

3. Hausse des frais pour les services de sécurité

[Motion au sujet de la question de référendum pour la hausse des frais des services de sécurité.](#)

Consentez-vous à une hausse des frais du Réseau de sécurité de l'ÉUM de 5,65\$ par semestre à 7,01\$ par semestre pour tous les membres de l'ÉUM, à partir de l'hiver 2024 jusqu'à l'hiver 2029 (inclus), moment auquel la question sera ramenée aux membres de l'ÉUM pour un renouvellement, tout ceci en sachant



Élections de l'ÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

Elections SSMU

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

qu'un vote majoritaire « non » fera en sorte que les frais resteront à leur somme actuelle, et qu'il faudra donc annuler les cours de premiers soins du MSERT, et limiter la qualité des services de ces derniers?

4. Hausse des frais de base

[Motion au sujet de la question de référendum sur la hausse des frais de base](#)

Consentez-vous à la hausse sans droit de retrait des frais de base de l'ÉUM de

- *\$50.31 à \$85.40/semestre pour les membres de la communauté à temps plein et \$24.14 à \$41.68/semestre pour les membres de la communauté à temps partiel de l'ÉUM dans les programmes professionnels (Dentistry, MDCM, Law)*
- *\$68.48 à \$117.21/semestre pour les membres de la communauté à temps plein et \$33.24 à \$57.61/semestre pour les membres de la communauté à temps partiel de l'ÉUM dans tous les autres programmes*

À partir de l'hiver 2024, sachant qu'un vote « non » fera en sorte que les frais de base de l'ÉUM resteront à leur taux actuel ce qui résultera probablement en une réduction drastique des opérations et services de l'ÉUM?

5. Hausse des frais de la Radio CKUT

[Motion au sujet de la question de référendum sur la hausse des frais de la Radio CKUT, en attendant l'addition au budget d'opération 2022-2023](#)

CONSIDÉRANT QUE, CKUT est une station de radio communautaire sur le campus basée à l'extérieur de l'Université McGill qui diffuse sur la chaîne 90.3 FM depuis 1987 et en ligne pour ceux qui écoutent partout autour du monde;

CONSIDÉRANT QUE, CKUT fournit des opportunités d'apprentissage aux membres de la communauté étudiante de premier cycle qui s'intéressent à la baladodiffusion, au journalisme, à l'autoproduction, et qui permet aussi de découvrir le secteur musical de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE, CKUT produit du contenu pour et de la communauté étudiante de McGill au sujet des nouvelles, de la musique, des arts, de la culture, et de tout autre sujet dans le contexte de l'Université ou non;

CONSIDÉRANT QUE, ceux qui écoutent CKUT reconnaissent sa valeur auprès des communautés de McGill et de Montréal en les comptant systématiquement parmi les listes des meilleures stations de radio à Montréal;



Élections de l'AÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

Elections SSMU

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

CONSIDÉRANT QUE, CKUT opère en tant que Groupe étudiant indépendant à l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM);

CONSIDÉRANT QUE, le coût des opérations des campus communautaires et des stations de radios monte chaque année, surtout dans le cas de l'inflation extrême des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE, si les frais originaux de 4,00\$ datant de 1988 avaient suivi l'inflation, ils seraient rendus à 8,83\$ aujourd'hui;

CONSIDÉRANT QUE, les frais de CKUT n'ont pas augmenté depuis au moins une décennie;

CONSIDÉRANT QUE, les frais de CKUT sont entièrement avec droit de retrait, tels que détaillés dans l'Appendix A;

Consentez-vous à la hausse avec droit de retrait des frais de CKUT de 2,00\$ par semestre pour un total de:

- *\$6,00/semestre pour les membres de la communauté de l'AÉUM à temps plein et \$4,50/semestre pour les membres de la communauté de l'AÉUM à temps partiel dans les programmes professionnels (Dentistry, MDCM, Law) et*
- *\$7,00/semestre pour les membres de la communauté de l'AÉUM à temps plein et \$5,00/semestre pour les membres de la communauté de l'AÉUM à temps partiel dans tous les autres programmes*

à partir de l'hiver 2024, et jusqu'en hiver 2027 (inclusivement), sachant qu'un vote « non » fera en sorte que les frais de Radio CKUT continueront d'être chargés à leur taux actuel?

6. Renouvellement des frais de première année

[Motion au sujet de la question des frais de première année](#)

CONSIDÉRANT QUE, les membres de la communauté étudiante de première année font partie intégrante de la communauté de McGill et sont généralement ignorés,

CONSIDÉRANT QUE, travailler avec des membres plus jeunes accroît la pérennité de l'AÉUM,

Consentez-vous à la réinstauration des frais avec droit de retrait de 0,50\$ pour le Conseil de première année, qui sera payé par tous les membres de l'AÉUM, par semestre, à partir de l'automne 2024, et sera continué jusqu'en hiver 2029 (inclusivement)?

7. Création d'un comité, d'un frais, et d'un fonds de solidarité communautaire



Élections de l'AEUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

Elections SSMU

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

elections@ssmu.ca | elections.ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

[Motion au sujet de la création d'un comité, d'un frais, et d'un fonds de solidarité communautaire](#)

Consentez-vous à la création de frais de solidarité de l'AEUM de 1\$ par semestre, avec droit de retrait, pour tous les membres de l'AEUM, à partir de l'hiver 2024, et jusqu'en hiver 2029 (inclusivement), en comprenant qu'un vote majoritaire « non » fera en sorte que ces fonds n'existeront pas?

8. Ratification des membres du Conseil d'administration

[Motion au sujet de la question de référendum de la ratification des membres du Conseil d'administration.](#)

QU'IL soit résolu que les individus suivants soient nommés au Conseil d'administration, sujet à une ratification en ligne, pour un terme allant du 15 novembre 2023 au 14 novembre 2024.

1. Alexandre Ashkir
2. Nadia Dakdouki
3. Lalia Katchelewa
4. Liam Gaither
5. Jacob Shannon
6. Fawaz Halloum

9. Question de référendum pour une Politique contre le génocide en Palestine

[Politique contre le génocide en Palestine](#)

Êtes-vous d'accord avec l'adoption de la Politique contre le génocide en Palestine?